

INTERVENTION
DE S.E. M. PAUL BADJI,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES
A LA 32^{EME} SESSION
DU COMITE DE L'INFORMATION

New York, le 27 avril 2010

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Je me réjouis de voir le frère, l'Ami et l'éminent Représentant d'un pays voisin que tout lie au Sénégal présider, pour la deuxième année consécutive, aux destinées de nos travaux, à l'occasion de cette 32^{ème} Session du Comité de l'information.

Je souhaiterais d'autre part, dire à Monsieur Kiyotaka AKASAKA, Secrétaire général adjoint à la Communication et à l'Information, l'appréciation positive de la Délégation sénégalaise pour son travail remarquable à la tête du Département de l'information.

C'est que mon Pays, le Sénégal, attache à l'information sur les Nations Unies une importance toute particulière et la suit avec la plus grande attention.

Pour nous, Sénégalais, l'information a toujours été et demeure encore aujourd'hui au cœur de la gestion stratégique des Nations Unies en ce qu'elle fait pleinement connaître aux peuples du monde entier les nobles objectifs et les activités de l'Organisation universelle.

En effet, si la révolution fulgurante des technologies de l'information et de la communication qui a fini par faire de notre monde un « village planétaire » a grandement contribué à la compréhension de l'œuvre des Nations Unies, force est de constater que, dans la plupart des pays en développement, des outils comme la radio, la télévision et la presse écrite, sont souvent considérés comme des produits de luxe.

Aussi, s'impose-t-il la nécessité de trouver un équilibre entre ces médias traditionnels et les nouveaux moyens de communication pour ne pas conduire à une accentuation des disparités entre le Nord et le Sud dans ce secteur dans lequel l'Afrique apparaît, hélas, comme le continent où de vastes pans de la population ne tirent aucun bénéfice du fulgurant essor des technologies.

C'est pourquoi, il convient d'aider à faire connaître davantage l'importance du Fonds de solidarité numérique qui est un instrument indispensable à la résorption du gap numérique entre le Nord et le Sud.

Tout en invitant le Département de l'information à s'inscrire dans cette dynamique, le Sénégal est heureux de constater que ce dernier participe encore plus activement à mettre l'accent sur les

besoins prioritaires de l’Afrique, en particulier sur le Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique.

Monsieur le Président,

La circulation rapide de l’information sur les activités des Nations Unies a fortement contribué à décloisonner le monde et à favoriser la sensibilisation des populations locales sur des questions prioritaires telles que la paix, le développement et les droits de l’homme.

Non seulement dans sa ferme volonté de promouvoir les questions que voilà, le Département de l’information doit continuer de veiller à la diffusion exacte, impartiale, équilibrée et actualisée de l’information mais, surtout, il doit accorder davantage d’importance aux Centres d’Information des Nations Unies, afin de mobiliser l’opinion publique en faveur d’une Organisation mondiale revitalisée.

Ainsi donc, nous saluons les mesures prises pour renforcer ces Centres et les intégrer pleinement à la stratégie globale de communication de l’Organisation des Nations Unies.

C'est là, en effet, le prix à payer si nous voulons que les Centres d'information assument leur rôle de porte-parole de l'Organisation dans les lieux où ils sont installés.

Dans cet esprit, il convient pour le Département de l'information de continuer de déployer des efforts visant à l'amélioration de la situation du multilinguisme au sein du système des Nations Unies et de tout mettre en œuvre pour assurer le respect du principe de la parité des langues officielles.

Des efforts similaires sont également nécessaires en vue d'améliorer, de manière constante, la qualité des services d'information tels que la radio, la télévision, les communiqués de presse et le site web des Nations Unies, notamment le portail des nouvelles.

Monsieur le Président,

Conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, ma Délégation se félicite de ce que le Département de l'Information continue d'appliquer son programme spécial d'information sur la question de Palestine et l'encourage à intensifier ses efforts dans ce sens, à l'effet de promouvoir l'exercice des droits

inaliénables des Palestiniens de vivre dans un Etat libre, indépendant et viable.

Sous ce rapport, le Sénégal voudrait inviter toutes les délégations à soutenir, sans équivoque, toutes les recommandations et décisions portant sur les programmes d'information du Département de l'Information du Secrétariat sur la question de Palestine.

Permettez-moi, pour conclure, de rendre un vibrant aux professionnels de l'information et de la communication qui, souvent au prix de leur vie, s'emploient quotidiennement, avec compétence et dévouement, à faire connaître à l'Humanité les activités de l'ONU et, pour tout dire, à rendre audible et compréhensible la voix de l'Organisation universelle.

Je vous remercie.